



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

AUTORISATION DE PRISE DE VUES ET DE PUBLICATION - PERSONNE MINEURE

1. Publication, diffusion et territoire

La Ville de Toulon est autorisée à promouvoir ses activités sur tous ses supports (print, web, réseaux sociaux, expositions, films, et tous les autres supports municipaux afin de promouvoir les actions de la Ville). Autorisation valable pour la durée du mandat électif.

2. Autorisation de prises de vues

Je soussigné(e) (prénom, nom)déclare être le représentant légal de..... et reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard et avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant la personne que je représente et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de son image et/ou de sa voix :

☐ autorise ☐ n'autorise pas la Ville de Toulon à effectuer, reproduire et utiliser des reportages photographiques et/ou audiovisuels me représentant.

Je suis informé(e) qu'aucune image ne devra porter atteinte à ma dignité ou à ma vie privée et que je peux retirer mon consentement à tout moment.

Pour toute demande de retrait s'adresser auprès du service guichet_famille@mairie-toulon.fr en fournissant une photo d'identité et les dates des activités concernées.

3. Consentement explicite et durée de validité

À partir de la date de signature, la durée de conservation de cette autorisation est valable durant le mandat électif. À la fin de cette durée, les éléments seront transmis aux archives municipales.

Fait à le

Signature du Parent 1

du Parent 2

ou du représentant légal

4. Clause RGPD – Protection des données personnelles

Les données personnelles collectées vous concernant pourront être transmises aux prestataires cités ci-dessus. Ces données seront conservées 6 ans, et ne pourront être utilisées dans un cadre autre que celui du présent traitement. Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : Ville de Toulon – M. le Délégué à la Protection des Données – avenue de la république –CS 71407 – 83056 TOULON ou bien par mail : donnees_personnelles@mairie-toulon.fr

